Vigneux-sur-Seine

Vigneux-sur-Seine
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

DÉCISION N°22.397
prise en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23
du Code général des collectivités territoriales

BATIMENTS
Affaire suivie par B. VALLERAY

Bâtiment – Signature d'un contrat pour la réfection du réseau EP et EU de l'école maternelle Edouard Herriot

Le Maire de Vigneux-sur-Seine,

Vu les articles L. 2122-22, L. 2122-23 et R 1617-1 à R 1617-18 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 22.251 du 28 juin 2022 relative à la délégation au Maire de certaines compétences du Conseil municipal en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Groupe scolaire E. Herriot a dû être évacué le 13 septembre 2022 en raison d'émanations suspectes ;

Considérant que les pompiers dépêchés sur place recommandent la réfection des réseaux ;

Considérant qu'un seul devis a été demandé pour répondre à l'urgence de l'intervention ;

Considérant que la société DSSOL répond favorablement aux besoins exprimés par la commune ;

Considérant que cette proposition a été acceptée et qu'il convient de signer le contrat correspondant avec la société susmentionnée au vu de la situation.

D É C I D E :

- Article 1 : D'ACCEPTER l'offre de la société DSSOL, sise 45 allée du Clos des Charmes 77090 Collégien pour la réfection du réseau EP et EU de l'école maternelle Edouard Herriot.
- Article 2 : DE PRÉCISER que le montant de ces travaux s'élève à 9.460 €HT, soit 11.352 €TTC.
- Article 3 : D'IMPUTER la dépense en résultant à l'exercice budgétaire en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 21 octobre 2022.

Par délégation du Conseil municipal,
Le Maire
Thomas CHAZAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219106572-20221021-22-397-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/10/2022
Affichage : 24/10/2022
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage

MAIRIE DE VIGNEUX-sur-SEINE (Essonne) R.F.